

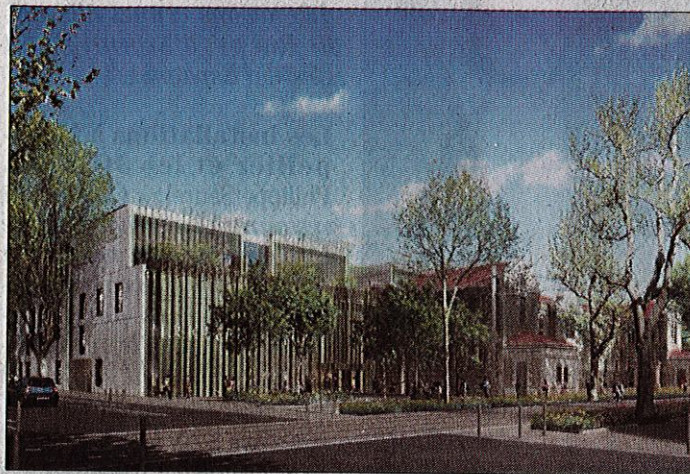
Le chantier du conservatoire devrait débuter en septembre

Projet. La Métropole va investir 36,2 M€ sur un budget total de 41 M€.

En décembre Philippe Saurel avait déjà, très largement, dressé l'esquisse publique du nouveau conservatoire métropolitain prévu pour ouvrir à la rentrée 2020 sur le site de l'ancienne maternité Grasset. Ce mercredi matin, quelques heures avant le lancement officiel du Fise, le président de la Métropole est revenu sur ce projet emblématique. D'abord en (re) précisant le coût. « *C'est un dossier à plus de 40 M€ qui concerne la reprise en main d'une friche urbaine, celle de l'ancienne maternité Grasset où 70 % des Montpelliérains sont nés.* »

Comme un petit village

Question gros sous, si la Métropole abonde largement le budget global (36,25 M€ dont 2,5 M€ pour l'acquisition des 10 000 m² de terrain qui étaient propriété du CHU), la Région (2,4 M€) et



■ L'élégant bâtiment devrait ouvrir en septembre 2020. DR

l'État via la Drac (2,4 M€) complètent l'enveloppe.

En décembre dernier, Alain Bretagnolle, associé d'Architecture studio, levait le voile sur les plans et, ce mercredi, Marc Lehmann, autre tête pensante du projet (avec l'agence MDR, Matte-Devaux-Rousseau) s'est

chargé de compléter, préciser. « *Nous allons travailler sur une entité de petit village avec plusieurs maisons, en conservant la façade de l'ancienne maternité. La grande salle auditorium de 400 places sera au centre.* »

Philippe Saurel, lui, a voulu don-

ner des gages aux riverains en certifiant que l'immeuble d'habitation prévu rue de Forcrand, initialement d'une hauteur de 23 m, allait être raboté à 17 m. « *Nous avons écouté les habitants.* » Des riverains qui avaient bruyamment manifesté leurs inquiétudes sur ce sujet précis lors d'une étonnante "dépose de première pierre" le 21 décembre.

In fine, on en a su un peu plus sur le calendrier des travaux : juin-juillet-août pour la démolition et début du chantier en septembre. Pour dix-huit mois. « *Je cherche encore le nom de ce nouveau conservatoire qui rendra hommage à un musicien, un chanteur ou une chanteuse. La liberté de la ville s'exprimera dans le choix que je ferai. Sans concertation cette fois-ci.* »

FRÉDÉRIC MAYET

fmayet@midilibre.com